

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNE DE HOUSSAY

Objet : demande présentée par la SAS La Petite Lande, dont le siège social est situé 7, place du Champ de Foire à Carhaix-Plouguer (29270), en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien, comprenant deux éoliennes et un poste de livraison, situés sur la commune de Houssay (53360).

Commissaire enquêteur : M. Loïc BLANCHE, officier de sapeurs-pompiers.

Dates et modalités de l'enquête publique : du mardi 11 mars 2025 à 9h00 au jeudi 10 avril 2025 à 17h30.

Le dossier sera déposé en mairie de Houssay, 1 rue des Forges – 53360 Houssay, afin que les personnes intéressées puissent le consulter sur place pendant les heures habituelles d'ouverture (les lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. La mairie sera exceptionnellement fermée le jeudi 3 avril 2025), ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition du public à la mairie de Houssay, aux heures habituelles d'ouverture. Le dossier sera également consultable, pendant toute la durée de l'enquête sur le site dédié :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5964>

Le dossier comporte notamment une étude d'impact ainsi qu'un avis de l'autorité environnementale.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la mairie de Houssay. Les observations pourront également être adressées :

- par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Houssay, qui les annexera au registre d'enquête,
- sur le registre numérique du site dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/5964>,
- par voie électronique à l'adresse dédiée : enquete-publique-5964@registre-dematerialise.fr

Les observations du public formulées pendant l'enquête par voie électronique seront publiées sur le registre dématérialisé.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Houssay :

- mardi 11 mars 2025 de 9h00 à 12h00,
- lundi 17 mars 2025 de 14h30 à 17h30,
- vendredi 28 mars 2025 de 16h00 à 19h00,
- samedi 5 avril 2025 de 9h00 à 12h00,
- jeudi 10 avril 2025 de 14h30 à 17h30.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie de Houssay, en préfecture de la Mayenne et sur le site Internet des services de l'Etat en Mayenne

(<https://www.mayenne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-et-biodiversite/Installations-classees/Installations-classees-industrielles-carrieres/Autorisation>).

Informations complémentaires : elles peuvent être demandées à Mme Emma Ancelot – responsable de projets - 06.59.40.96.06//emma.ancelot@quenea.com

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus. Celle-ci sera prise par la préfète de la Mayenne.